

LÉGALES LeMessager

En application de l'arrêté du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, paru le 28 décembre 2023, le tarif du caractère (applicable aux annonces non forfaitisées) est fixé à 0,183 euros HT pour l'année 2024. Le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

AVIS ADMINISTRATIFS



Commune de LA BAUME

AVIS

Protection sanitaire et dérivation des eaux du captage de la source du chemin du Poisat

La commune de LA BAUME informe le public que l'arrêté préfectoral ARS/DD74/PSP N°2024-19 du 11 octobre 2024 portant déclaration d'utilité publique pour les travaux de dérivation des eaux, la création des périmètres de protection et l'autorisation d'utilisation de l'eau en vue de la consommation humaine pour le captage de la source du chemin du Poisat, sera affiché en mairie de LA BAUME du 28/10/2024 au 31/12/2024.

ENQUÊTES PUBLIQUES



COMMUNE DE FRANGY 74270

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE Déclassement d'un chemin rural

Par arrêté n° ARR20240919 en date du 26 septembre 2024, le Maire de la commune de Frangy a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, relative au déclassement du chemin rural dit « champs courbes Est » dans le domaine privé de la commune en vue de son aliénation.

L'enquête se déroulera à la mairie, pour une durée de 15 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture, du **lundi 21 octobre 2024 au lundi 04 novembre 2024 inclus**.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à la mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Frangy (19 rue du grand pont - 74270 FRANGY ou mairie@frangy.fr)

M. SARTORI Ange a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et recevra en mairie :

Le mardi 29 octobre de 9h à 12h
Le lundi 04 novembre 2024 de 15h à 17h

AVIS RECTIFICATIFS



RECTIFICATIF ENQUETE PUBLIQUE

Restauration hydromorphologique de la Dranse de Morzine dans les communes d'ESSERT-ROMAND, LE BIOT, LA BAUME, MONTRIOND, MORZINE, SAINT-JEAN-D'AULPS

Il fallait lire :

"Un dossier est déposé à la Mairie de MORZINE (siège de l'enquête) et en mairies de SAINT-JEAN D'AULPS et LE BIOT pendant 33 jours, du **lundi 4 novembre 2024 à 8h30 au vendredi 6 décembre 2024 à 17h00 inclus**, où le public peut prendre connaissance du dossier pendant les heures d'ouverture de la Mairie, au lieu de 35 jours."

Toute l'info locale est dans votre hebdo

Annonces



Enquête publique pour la réalisation d'un tremplin de saut à ski dans le lac

Par arrêté n°1076/2024 en date du 18 octobre 2024, le Maire de la Commune d'ÉVIAN-LES-BAINS a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique pour la réalisation d'un tremplin de saut à ski dans le lac, sur la parcelle AC05, 8 avenue Anna de Noailles au Parc Dollfus.

Ce projet est soumis à enquête publique, conformément aux dispositions de l'article L.121-24 du code de l'urbanisme. Le projet a pour objet de réaliser un aménagement léger dans un espace remarquable et caractéristique du littoral, et plus particulièrement les points suivants : remplacement du tremplin existant de saut à ski dans le lac Léman, qui est vétuste, par un nouveau tremplin ; démontage de la structure de saut à ski et du local technique existant ; évacuation des déchets vers les filières adaptées ; décapage et stockage de la terre végétale ; terrassement ; réalisation du génie civil ; installation des structures métalliques ; mise en place de l'habillage du tapis de glisse ; réalisation des finitions ; réglage de la terre végétale ; et travaux paysagers (clôture et ensemencements).

Dans ce cadre, vous pouvez vous rendre au siège de l'enquête, aux services techniques de la mairie d'ÉVIAN-LES-BAINS, 22 chemin des Noisetiers, aux jours et heures d'ouverture habituels.

Le dossier sera mis à disposition du public du mercredi 13 novembre 2024 jusqu'au vendredi 13 décembre 2024 inclus.

Un commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions lors des **trois permanences organisées le mercredi 13 novembre 2024 de 09h00 à 12h00, le lundi 25 novembre 2024 de 09h00 à 12h00 et le vendredi 13 décembre 2024 de 14h00 à 17h00.**

Dans ce lieu, un registre papier permettra à la population de formuler ses observations, qui peuvent également être envoyées par mail à projet.tremplin@ville-evian.fr ou encore transmises par courrier au commissaire enquêteur ou à Madame Josiane LEI, Maire d'ÉVIAN-LES-BAINS, au siège de l'enquête publique ou en mairie d'ÉVIAN-LES-BAINS, 2 rue de la Source de Clermont, 74500 ÉVIAN-LES-BAINS.

Le dossier d'enquête sera également consultable :

sur un poste informatique mis à disposition aux services techniques de la mairie d'ÉVIAN-LES-BAINS ;

sur le site internet de la ville d'ÉVIAN-LES-BAINS : <https://ville-evian.fr/>.

À l'issue de l'enquête publique, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis et observations du public ainsi que du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Par ASSP en date du 11/10/2024 il a été constituée une EURL dénommée : BEAUTE D'ALTITUDE

Siège social : 185, Route de Savoie 74360 LA CHAPELLE-D'ABONDANCE
Capital : 1000 € **Objet social :** Prothésiste ongulaire, soins des mains, des pieds et du visage, soins esthétiques et maquillage semi-permanent, soins à la personne, massage et réflexothérapie adultes et enfants, vente d'articles de lithothérapie et accessoires, fabrication et ventes de produits cosmétiques
Gérance : Mme Océane DOUGE demeurant 173, Route de Savoie 74360 LA CHAPELLE-D'ABONDANCE **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de THONON-LES-BAINS.



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société « BERGER RESORT »,

DENOMINATION : « BERGER RESORT »

FORME : Société à responsabilité limitée

APPORTS : 1.000,00 € en numéraire

CAPITAL : 1.000,00 €

SIÈGE : 74430 SAINT-JEAN D'AULPS

585 Route de la Moussière d'en Haut

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

- Toutes prestations de locations meublées avec ou sans services de para-hôtellerie comprenant la fourniture de petits déjeuners, de linge de maison, le nettoyage, ainsi que toutes prestations connexes d'hébergement, de séjour et de loisirs.

GERANCE : Monsieur Pascal BERGER, Demeurant à 74430 SAINT-JEAN D'AULPS, 585 Route de la Moussière d'en Haut

DURÉE : 75 années

R.C.S. : THONON-LES-BAINS, Haute-Savoie.

Pour avis, La Gérance

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : BOPLICITY

FORME : Société civile immobilière

CAPITAL : 1 000 euros

SIÈGE SOCIAL : 16 Route des Moulins 74230 THONES

OBJET : L'acquisition, la propriété de terrains, d'immeubles construits ou à construire, la vente à titre exceptionnel de tous biens meubles et immeubles ; La propriété (démembre ou non), la gestion à titre civil, de tous biens immobiliers et mobiliers à quelques endroits qu'ils se trouvent ; L'administration, la prise à bail, la mise en valeur et l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; L'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie.

DURÉE : 99 années

GERANCE : Monsieur Dimitri DONAT-MAGNIN demeurant 16 Route des Moulins 74230 THONES.

CESSION DE PARTS : Les cessions de parts sont libres entre les associés et soumises à agrément dans les autres cas.

IMMATRICULATION : RCS ANNECY

Pour avis,

NOMINATION - TRANSFERT - MODIFICATION - MOUVEMENT

Dénomination CHAM PRESSING

Forme : SARL au capital de 2000 euros. Siège social : 118 Rue Helbronner, 74400 CHAMONIX-MONT-BLANC. 907596571 RCS d'Annecy.

Aux termes d'une décision en date du 8.12.2023, les associés ont décidé à compter du même jour d'étendre l'objet social aux activités de : Conciergerie. Modification corrélatrice de l'article 2 des statuts.

Mention sera portée au RCS d'Annecy.

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

CRÉATIONS/ CONSTITUTIONS



FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'avocats

17 Rue de Rumilly

74002 ANNECY

Par Acte électronique en date du 14/10/2024, il a été constitué une Société Civile de Construction Vente dénommée :

Dénomination : SYMBOISE CHATEL

Objet social : L'acquisition d'un bâtiment à usage commercial et d'habitation avec un terrain à bâtir

attenant situé à CHÂTEL (74390), 529 Route du Linga, le tout d'une superficie de 2 927 m² à prendre et à détacher d'un immeuble cadastré Section A4351 ;

La démolition de tous immeuble bâti acquis par la Société ; La mise en œuvre du PC N° 074 063 21 B0022 ; La construction sur les terrains acquis par la Société de tous immeubles individuels ou collectifs en vue de leur division en appartements placés sous le statut de copropriété. La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ;

L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ; Et généralement toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation, dès lors qu'elles conservent un caractère civil et ne sont pas contraires aux dispositions des articles L. 211-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation. En vertu des dispositions de l'article L. 211-1 dudit code, les immeubles construits ne peuvent être attribués, en tout ou en partie, en jouissance ou en propriété, aux associés, en contrepartie de leurs apports, ceci à peine de nullité de l'attribution.

Siège social : 2, Avenue de la Gare - Immeuble Le France - 74200 THONON-LES-BAINS

Capital : 1 000 euros

Gérance : M. Laurent BAILET demeurant 7, Impasse des Mouettes 74200 THONON-LES-BAINS et la société EVEREST, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 € Ayant son siège social 12 A, Rue du Pré Faucon - 74940 ANNECY représentée par Madame Delphine SCHMITT, agissant en sa qualité de Présidente de la société LA SOURCE, elle-même présidente de la société EVEREST.

Agrement des cessions de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de tous les associés.

Durée : 11 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de THONON-LES-BAINS

Pour avis,



POLLIER G
10 Ter Rue de
74200 THO

DE CON

Avis est donné

Société Civile

caractéristiques

FORME : Société

articles 1832 à 1

par les articles 1

704 du 03 juillet

DENOMINATION

OBJET : La So

France et à l'étra

• la propriété

l'exploitation p

autrement de t

ou non bâtis

devenir proprié

par voie d'ap

apport ou autre

• la mise en

immobiliers de

par l'édification

nouvelles ou la

existantes et l

viabilité, répar

autres ;

• éventuellement

l'aliénation du

devenus inutilis

de vente, échange

et généralement

quelconques p

directement ou i

dessus défini,

opérations ne m

civil de la Société

• la faculté

cautionnement,

société, soit des

associés conserv

de la souscriptio

la libération des

vente des parts

ces dernières

physiques, soi

consentis à des

dans le cas où

un lien direct av

SIÈGE : 01 C

Langin - 74140

DURÉE : 99

l'immatriculation

Registre du Co

APPORTS : 1.00

CAPITAL : 1.000

GERANCE : -

MARIN

Demeurant à 01

Langin, 74140 M

CESSION DE

sociales ne peu

onéreux ou à tit

la qualité du c

consentement

associés repré

deux tiers des p

R.C.S. : THON

Savoie.

Pour avis,

La Gérance

Pour avis,

Pour avis,